



NOURRIR UN POULAIN "À LA MAIN"

Si une mère de substitution n'a pu être trouvée, il devient nécessaire de nourrir un poulain orphelin "à la main". Ceci nécessite temps, patience, attention et organisation mais est envisageable en suivant les recommandations ci-dessous.

+ L'alimentation lactée

• Le lait de jument

C'est bien entendu **l'aliment idéal**. Dans les gros élevages ou en structure hospitalières, il peut être envisagé de constituer **des stocks de lait de jument congelé**. **300 à 500 mL de lait par jour** peuvent être prélevés sans risque à une jument qui en produit suffisamment et dont le poulain semble en bonne santé. La mamelle est préalablement nettoyée et le lait filtré à travers une gaze avant congélation.

• Le lait d'autres espèces

Le lait de chèvre semble **bien toléré**, même si sa densité énergétique est environ 30% supérieure à celle du lait de jument. C'est pourquoi, il est utilisé **dilué** avec de l'eau (2 volumes de lait de chèvre pour un volume d'eau). On peut également faire un mélange avec 50% de lait de jument et 50% de lait de chèvre. Certains auteurs rapportent également qu'il est possible de faire adopter le poulain par une chèvre. **Le lait de vache est trop gras et trop pauvre** en énergie pour être utilisé tel quel. Du **glucose** ou du **dextrose** (pas de sucrose (sucre de table)) doit être ajouté à raison de **20 g/L** à du lait ayant un taux de matières grasses de 2% (**lait demi-écrémé**).

• Les substituts lactés du commerce

Utiliser des substituts **spécialement** formulés pour le poulain.

• Quelle quantité de lait administrer ? et à quelle fréquence ?

Un poulain d'une semaine tète normalement **5 à 8 fois par heure**. Ceci est impossible à réaliser en pratique. Le tableau suivant présente un plan d'alimentation à titre indicatif.

Jours de vie	% de PV à distribuer en lait sur 24 h	Fréquence de distribution	Volume de lait par repas pour un poulain de 50 kg	Remarques
1	10%	Toutes les heures	208 mL	
2	20%	Toutes les heures	417 mL	
3 - 6	20%	Q2h	917 mL	Transition à effectuer sur quelques heures
7 - 13	20%	Q4h	1,83 L	Transition à effectuer sur quelques heures
14 - 27	20%	Q4h*	2,75 L	*Supprimer la distribution pendant la nuit. "Jeun" de 8h possible.
28 - 98	15 - 20%	Q4h	2,75 L	Ajouter l'aliment solide selon les recommandations du fabricant
14 semaines	Sevrage	Sevrage	Sevrage	

+ Comment administrer le lait ?

• Au seau

Utiliser un seau **le plus large possible**.

Le seau doit être placé à une hauteur située **entre le coude et l'épaule** du poulain.

Le seau est **préférable au biberon** afin de limiter les risques de pneumonie par aspiration.

De plus, cette méthode est moins contraignante pour l'éleveur.



• Au biberon

Cette 2^{ème} méthode reste **déconseillée** car elle favorise les pneumonies d'aspiration, en particulier chez des poulains faibles, présentant par ex. un syndrome d'asphyxie périnatale, et chez lesquels le réflexe de succion/aspiration n'est pas complètement fonctionnel. Aux tétines pour veaux ou agneaux, préférer cependant les tétines pour enfants.

• Comment apprendre au poulain à boire au seau ?

On peut commencer par utiliser un **réceptacle peu profond** (type casserole) afin que le poulain n'ait pas peur d'y plonger les naseaux. Le poulain est positionné **dans un angle du box** de façon à ce qu'il ne puisse pas s'échapper, et qu'il soit légèrement contenu. **On plonge** ensuite **un doigt** dans le lait et on le porte à la bouche du poulain.

Le **réflexe de succion** est stimulé en frottant délicatement le palais. Une fois que le poulain tête, on **abaisse doucement la main vers le seau** de façon à ce que le poulain y plonge la tête et que ses naseaux touchent le lait.

La plupart des poulains apprennent à boire au seau en **une journée**, mais il faut néanmoins faire preuve de **patience**.

Une fois le poulain entraîné, le seau pourra être laissé **à disposition** au moment de la distribution des repas.

Le seau et le matériel ayant servi à préparer le lait doivent être **consciencieusement nettoyés** entre 2 repas.

+ Paramètres à surveiller

Quelle que soit la méthode choisie, il est important de contrôler : **l'attitude du poulain, son appétit, son hydratation et l'émission d'urine**.

En cas de **diarrhée** ou de **constipation**, il faudra vérifier la fréquence de distribution, la quantité administrée, la méthode de préparation et la propreté du matériel. Souvent, **réduire la quantité** de lait distribuée par repas et **augmenter leur fréquence**, permettra de régler le problème.

+ Le passage à l'alimentation solide et le sevrage

Le poulain commence à consommer de petites quantités d'aliments **dès les 1^{ères} semaines de vie**. Le poulain orphelin doit donc y avoir accès.

L'introduction d'aliment concentré peut se faire **entre la 2^{ème} et la 4^{ème} semaine**. Il existe des aliments **spécialement formulés** pour répondre aux besoins du poulain. Si le poulain ne le prend pas spontanément, le concentré peut être **placé dans sa bouche plusieurs fois par jour**.

Autour de **5-6 semaines**, le poulain doit consommer environ **250 à 750 g de concentré/5 kg de PV**. Il doit également avoir accès **à de l'eau et du foin**.

Le **sevrage** peut avoir lieu dès 2 mois mais il est conseillé d'attendre **3-4 mois**. Le poulain devra être correctement **vermifugé et vacciné** 2 semaines avant le sevrage.

+ Sociabilisation

Il est important de mettre le poulain en contact avec **d'autres chevaux dès que possible**, afin qu'il ne devienne pas dépendant de l'homme.

Dès qu'il est suffisamment vigoureux, il peut être mis en présence d'un cheval d'environ 7 ans, calme et en bonne santé. Les **hongres matures** font souvent de bons compagnons.

On peut également envisager la cohabitation avec **d'autres espèces**, telles que les chèvres.

RÉFÉRENCES :

Home Management of the Orphan Foal. K. Corley. Proceedings of the Belgian Equine Practitioners Society (BEPS), Leuven, Belgium, 2018.

Feeding the Orphaned and Hand Raised Foal. D.G. Pugh. Proceedings of the AAEP Focus Meeting: First Year of Life - Austin, USA, 2008.

Feeding the Orphan Foal. M.R. Paradis. Proceedings of the AAEP Annual Convention, Anaheim, USA, 2012.

Retrouvez toutes les informations techniques en lien avec nos produits sur dechra.fr

Dechra Veterinary Products - 78180 Montigny-le-Bretonneux. Tél : 01 30 48 71 40

SAS au capital de 37 000 € - RCS Versailles 481 585 644